

Sans illusions mais quand même... le Conseil d'Etat rejette les recours de C8 et NRJ 12 !

écrit par Christine Tasin | 23 novembre 2024





Hier, donc, le Conseil d'Etat a jugé normal d'écarter C8 et NRJ12 de la liste des présélections pour l'attribution des fréquences de la TNT, ce qui ressemble fortement à une censure (une de plus) du pouvoir. Le groupe Bolloré est dans l'oeil de l'Elysée et le Conseil d'Etat aux ordres, non ? On a beau savoir que la liste en question est juste indicative et n'a aucune valeur juridique, on ne se fait pas d'illusions. Dans la France en marche vers la soviétisation, dans une UE chaque jour plus liberticide quelle place pour la liberté d'informer et de critiquer ?

Pourtant, C8 bat tous les records de popularité puisqu'une pétition en sa faveur a récolté 800 000 signatures, du jamais vu ! Est-ce cela qui les dérange ? CNews, C8, Sud Radio... trop d'espaces ouverts à la »dissidence « ?

<https://www.frontieresmedia.fr/societe/c8-la-petition-la-plus-signe-de-lhistoire-du-site-mesopinions-interpelle-larcom>

Le Conseil d'Etat est aux ordres du pouvoir, on a pu le constater avec amertume toutes ces dernières années. Que ce soit sur l'immigration, sur les arrêtés burqa à la piscine ou à la plage, sur les mesures liberticides pendant le

Covid, sur les subventions destinées à SOS Méditerranée, l'autorisation d'éoliennes, la liberté qui sévit à CNews,... il sévit rarement pour la liberté et la République.

<https://resistancerepublicaine.com/2024/02/04/le-conseil-detat-saborde-la-france-interdiction-de-refuser-des-clandestins/>

<https://resistancerepublicaine.com/2023/12/13/le-conseil-detat-veut-quon-rapatrie-un-dangereux-islamiste-ouzbek/>

<https://resistancerepublicaine.com/2024/05/14/le-conseil-detat-valide-les-subventions-a-sos-mediterranee-et-nous-nous-payons-lehpad-de-nos-parents/>

<https://resistancerepublicaine.com/2024/03/27/le-conseil-detat-autorise-les-eoliennes-en-montagne-menaces-pour-les-chouettes-de-tengmalm-et-les-chevechettes/>

<https://resistancerepublicaine.com/2024/02/16/affaire-cnews-le-tres-stalinien-conseil-detat-defend-macron-et-non-le-peuple-francais/>

Par contre, quand il faut dissoudre une association de casseurs, le Conseil d'Etat dit non... Ben voyons !

<https://resistancerepublicaine.com/2023/08/15/le-conseil-detat-vendu-aux-gauchos-dit-non-a-la-dissolution-des-soulevements-de-la-terre/>

Alors le dit Conseil d'Etat a beau jeu de rappeler que la liste de présélection n'a pas de valeur contraignante ! Quelle hypocrisie !

A-t-on une possibilité de voir l'Arcom ébranlée par la pétition aux 800 000 signatures??? Certes, le Conseil d'Etat a beau jeu de rappeler que la liste de présélection n'aurait pas de portée contraignante et que l'Arcom. aurait encore la possibilité de changer d'avis, jusqu'à la fin décembre 2024... Ponce Pilate, va !

Si finalement les chaînes exclues de la présélection sont définitivement chassées par l'ARCOM, C8 et NRJ12 pourront à nouveau faire un recours auprès du Conseil d'Etat. Qu'est-ce qu'on s'amuse !